prix d'expérience politique, que jour que le conseil municipal collectiviste de Roubaix était allé, en dépit de ses promesses, jusqu'à une retraite à la Huitième de Mouvement.

E. L. D.

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

COMMENCERA

le 10 Novembre

LE FILS

DE

LAGARDÈRE

Par MM. Paul FÉVAL fils et DORSAY

ROUBAIX

Chronique Locale

Une escroquerie. — Dans la journée de samedi dernier, M. Alphonse Wattier, négociant en tissus, rue Saint-Louis, reçut la visite d'un ouvrier tisserand de la rue de l'Ouest, Jules Rattez, qui lui présenta une liste de sa femme, Mme Rattez, et se fit remettre en son nom des vêtements pour une valeur de 78 francs.

Dans la matinée de dimanche, revenant à la charge, il enleva de nouveau de ses produits chez Mme Wattier.

Celui-ci conçut des soupçons et le pria de repasser dans l'après-dîner.

Ayant envoyé de ses employés chez Mme Rattez, il en apprit que son mari vivait en mauvaise intelligence avec elle et l'avait sollicitée de le prévenir des marchandises en son nom.

Le négociant déposa une plainte entre les mains de M. Pradier, commissaire de police du 1er arrondissement.

Celui-ci mit en campagne deux agents qui ne tardaient pas à mettre la main sur l'escroquerie tisserand.

Rattez ayant subi un interrogatoire reconnut avoir vendu à vil prix les marchandises frauduleuses à M. Wattier et avoir tenté une seconde fois de s'en procurer pour s'en faire de l'argent.

Devant cet aveu Rattez fut maintenu en état d'arrestation; il a été emmené à Lille hier.

Vol. — Dans la nuit de lundi à mardi, des individus, restés inconnus, se sont introduits dans le château de M. Louis Cordonnier, au Pont-Rouge.

Ils ont descellé la grille de la cave, puis pour pénétrer dans le rez-de-chaussée, ils ont fait sauter deux portes.

Les vol une cent bu et manqué, ont pris une cuillère en argent et une épingle (forme Fleur-de-Lys) ils ont essayé avec une trousse clef essayé d'ouvrir le coffre-fort, placé dans une armoire, mais ils n'ont pu réussir.

M. Vancoetsenoble, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

Accident. — Un pensionnaire de l'Hospice, François Debusschère, âgé de 78 ans, descendait du tramway de Wattrelos, à la place Nadaud. Faisant un faux pas il tomba sur la chaussée. [illegible] il se releva, le sang coulait abondamment d'une blessure à l'arcade sourcilière gauche. Transporté dans un estaminet voisin, on lui prodigua les premiers soins, et le vieillard, qui allait rendre visite à son fils, put continuer sa route.

Résultats d'adjudications. — Mardi, 7 novembre, à 11 heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été procédé à l'adjudication des travaux de mise en viabilité de la rue Carpeaux.

M. Desobry président, assisté de MM. Trannoy et Vanmullen.

Le devis s'élève à la somme de 30.500 francs, y compris celle de 555 fr. 55 pour dépenses imprévues.

Cautionnement à verser, 1.000 fr.

Ont soumissionné : MM. Goffin et Huberec, entrepreneurs à Roubaix, 2 0/0 de rabais; Gustave Thierselin, entrepreneur à Roubaix, avec 5 0/0 de rabais; Théophile Grimonpez, entrepreneur à Roubaix, avec 7 0/0 de rabais; Florentin Dégrange, entrepreneur à Roubaix, avec 7 10 de rabais, et M. Jules Deplanque, entrepreneur à Roubaix, avec 12 0/0 de rabais. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Hôtel de la Nation. — Nivellement : mise en état de viabilité et plantation.

Le devis s'élève à la somme de 7.500 francs, y compris celle de 225 francs pour dépenses imprévues.

Cautionnement à verser, 250 fr.

Soumissionnaires : MM. Lhoste, entrepreneur à Lille, 3 0/0 de rabais; Antoine Labbe, entrepreneur à Lille, 4 0/0 de rabais. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Bris de carreaux. — Un tisserand, Alphonse Bartelemire, en état d'ivresse, avait cassé deux carreaux à une maison de la rue des Longues-Haies, après quoi il avait pris la fuite. Un agent l'arrêta et le conduisit au dépôt.

TOURCOING

Descente du parquet. — Hier, dans la matinée, M. Dassonville, juge d'instruction près du parquet de Lille, est descendu en gare de Roubaix, accompagné de son greffier M. Planckeel et s'est transporté au Blanc-Seau.

Cette descente du parquet était motivée par une affaire de vol. Nous croyons savoir que plusieurs perquisitions ont été opérées dont nous ignorons les résultats.

Un noyé au Blanc-Seau. — Hier matin vers neuf heures, MM. Désiré Lebrun, demeurant Chemin des Carlines, et Alphonse Parmentier, rue de Lannoy, ont remarqué un cadavre humain flottant sous le tunnel du Blanc-Seau. Ils ramenèrent le corps sur la berge, et la police fut informée. M. Cotard, commissaire de police, se transporta sur les lieux et procéda aux constatations.

Le cadavre était dans un état de composition avancée. Vraisemblant un séjour assez prolongé dans l'eau.

C'est celui d'un homme de 30 ans environ, de taille moyenne, cheveux et moustache brun.

Il était vêtu d'un pantalon et redingote en drap noir, de deux gilets, un fantaisie et un bleu, chemisier à carreaux bleus et blancs, froc de marin, chaussettes en laine marron, mouchoir à carreaux rouge, grosses bottines à élastiques. Dans les poches on trouve un livret d'ouvrier au nom de Emile Pascale-Joseph Brisoux, né à Lambersart le 3 août 1863, sur le livret de passage à l'établissement Wibaux-Florin à Roubaix, sorti hier le 24 octobre dernier.

On a trouvé également une carte d'électeur de la ville de Roubaix, datant de 3 ans, au nom de Brisoux, et indiquant son domicile, 100, rue de l'Epeule à Roubaix. On alla voir à cette adresse et l'on apprit qu'un sieur Brisoux était parti en 1 0 emmené dans la maison, dans quel on était parti depuis près d'un an. Ce Brisoux avait une sœur, demeurant rue St-Pierre, mais il a été impossible de la retrouver. Dans les poches du cadavre, il y avait encore 2 clefs et un porte-monnaie vide.

Le corps a été transporté à l'Hôtel Dieu.

Un homme qui veut se jeter dans le canal. — Hier vers 8 heures 45, un étranger paraissant considérable s'était formé près du bassin du canal, motivé par des faits et gestes d'un homme en proie à une vive agitation, lequel avait entassé pêle-mêle ses vêtements et ainsi qu'il allait se noyer.

Des mariniers s'interposèrent et maintinrent le malheureux qui fut remis entre les mains d'un agent de police qui l'emmena au dépôt. L'homme n'était nullement calmé et cria : Lorsque vous avez beau faire, vous ne m'empêcherez pas de me noyer. »

C'est un nommé Camille Bonche, âgé de 23 ans, demeurant rue du Pré de la Bataille.

Ce n'est pas la première fois qu'il manifeste l'intention de se jeter à l'eau.

Il a été provisoirement gardé au violon.

Arrestation. — Le nommé J.-B. Hallain, 29 ans, ratisseur, demeurant à la Croix-Rouge, rue Jeanne, 3, a été arrêté sous l'inculpation de vol d'une montre au préjudice de M. Verplanque, vol que nous avons relaté dans notre précédent numéro.

L'inculpé avait engagé au Mont-de-Piété la montre dérobée et il avait fait voir la reconnaissance au fils du volé. Ces aveux qu'il n'est fait bétement piquer.

HALLUIN

Coups. — Le nommé Cornette Auguste, 20 ans, journalier, demeurant au Collège, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir brutalement frappé à coups de poing sur le visage de Mlle Louise Vanhellebrouck, 19 ans, tisserande au Noir Pignon.

La femme Livinus, née Buyssine, Rosine, âgée de 57 ans, ménagère au Mont d'Halluin, rencontrant hier Mme Vandeplouck, Marie, cette dernière, âgée de vingt deux longtemps, la saisit violemment à la gorge, la renversa à terre et la roua de coups de poing.

Plainte ayant été portée par la victime de cette agression, la police a verbalisé contre la femme Livinus.

Vol avec effraction. — Des malfaiteurs jusqu'à présent inconnus, ont pénétré la nuit dernière dans la salle d'estaminet de l'Hôtel du Cerf, tenu par M. Van Antwerpen-Lepihl, rue de Lille et après avoir fracturé les trois tiroirs du comptoir, ont décroché pour environ cent cinquante francs de timbres-poste de quinze et de cinq centimes, de timbres de quinze et de cinq centimes, de timbres-poste de quinze et de cinq centimes, de timbres de quinze et de cinq centimes, de timbres-poste, plus sept ou huit francs de monnaie de billon.

Pour pénétrer dans la cour de l'hôtel, les malfaiteurs ont brisé le grillage qui servait de clôture, puis s'attaquant à la porte de l'estaminet qui n'est point munie de volets, ils ont cassé la vitre dans un angle qui passé le bras par cette ouverture et ont fait tourner la clef qui était restée sur la porte.

Les malfaiteurs ont bu du lait et mangé de la viande et des biscuits dans la cuisine, mais ils n'ont absolument décrié et cependant ils ont furété dans une armoire ouverte, qui contenait une grande quantité de boîtes de conserves d'viandes sortes.

Un tridant et un marteau trouvés par eux dans la cuisine, ont été retrouvés dans l'estaminet sur le comptoir, ils ont sans nul doute été placés par les voleurs pour leur servir d'armes défensives en cas d'alerte.

M. Van Antwerpen étant également receveur buraliste, les malfaiteurs croyaient probablement trouver une somme importante dans le comptoir, ce en quoi ils ont été déçus, car les fonds sont mon ds chaque soir.

L'Hôtel du Cerf est situé à moins de cent mètres de la station de police.

M. Duquesne, commissaire de police, du concert avec la gendarmerie, a ouvert une enquête sur ce vol audacieux.

Nous reviendrons sur cette affaire s'il y a lieu.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 5 et 6 octobre

	Versements				
Tourcoing (D.)	145	déposants	dont 23 nouv.		22.718
(L.)	69	—	6	—	13.767
Blanc-Seau	7	—	1	—	600
Croix-Rouge	7	—	2	—	1.820
Halluin	2	—	—	—	200
Linselles	6	—	1	—	3.488
Roncq	6	—	1	—	1.415
Bondues	3	—	—	—	1.000
Bousbecque	2	—	—	—	50
Neuville	5	—	1	—	1.290
Mouveaux	3	—	—	—	57
Totaux	253		35		45.475

	Remboursements				
Tourcoing (D.)	28	remb. dont	8 nouv.		18.936
(L.)	21	—	—	—	6.444 20
Blanc-Seau	1	—	—	—	146 61
Croix-Rouge	1	—	—	—	6 00
Halluin	1	—	—	—	50 00
Linselles	2	—	1	—	106 31
Roncq	1	—	—	—	»
Bondues	2	—	—	—	»
Bousbecque	1	—	—	—	»
Neuville	1	—	—	—	508 »
Mouveaux	1	—	—	—	»
	65		20		26.771 53

Administrateurs de service pendant le mois de novembre (le quinzaine) :

A Tourcoing : MM. Salembier, Gogenheim et Hartmann.

Au Blanc-Seau, MM. D. Cocheteux, — Croix-Rouge, E Sacré — Halluin, E. Demestre — Linselles, F. Duquesnoy — Roncq, L. Vienne — Bondues, Glorieux — Bousbecque, Dalle Lorin — Neuville, Ch. Phalempin — Mouveaux, Ag. Mortagne.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Gérant,
L. LEDUC.

VILLE DE TOURCOING

Conditions publiques des matières textiles

Mouvement de la semaine du 30 octobre au 4 novembre

Soie	147
Laine cardée	338.564
Laine filée	61.308
Blousses	44.681
Coton	24.864
Totaux	454.057
Conditionnements	1.262
Tirages	44
Dégraissages	44

Le Directeur,
Arthur Bourg.

Photographie Artistique et Industrielle

84, rue Beaurepaire, TOURCOING

Succursale de la Maison BLEAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de Salon par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés. no.

NOUVEAUX

M. Henri Haysenbergh, maître maçon, travaillant pour le compte de M. Six, entrepreneur à Bondues, en construction à Frelinghien, avait reçu quelques billets à distribuer aux ouvriers. Ceux-ci, au nombre de trois, mécontents de cette circonstance ne trouvèrent rien de mieux que d'enlever les billets du matin passé, sur la planche déposée par le dernier qui en fit le compte rendu. Les ouvriers ont restitué les billets, mais M. Haysenbergh, ne prétend rien faire cette fois, mais il faut que les ouvriers s'abstiennent. Prudent conseil à les suivre.

WASQUEHAL

Un noyé. — Hier, vers 4 heures de l'après-midi, on a retiré du canal de Roubaix, les vêtements de Wasquehal, le corps de noyé d'un jeune homme, âgé de 24 ans, Tourcoing, Marcq en Barœul, disparu depuis hier soir à 8 heures et demie.

De jeunes hommes se trouvant à Wasquehal étaient allé prendre une consommation à l'estaminet de Bon Coin. Il en sortit vers 8 heures et demie, en compagnie d'un jeune homme qui se rendait à la bonne amie, ouvrière de la filature Wippermann.

Se vue étant faible il aura dû être trompé par l'obscurité et tomber accidentellement dans le canal.

M. le parquet Wasquehal a fait, sur la demande des parents, transporter le corps au domicile de son père à Marcq-en-Barœul, non loin de l'endroit où il a été retiré par les sieurs Louis Campenoire et Louis Mangé.

Bris de clôture. — Hier dans la journée, le gendarmerie s'est rendu chez le sieur J.-B. Wattez, cabaretier et piqueur, chemin du Trieu, pour procéder à une enquête sur le bris de clôture commis par un individu sortant de la maison d'arrêt de Lille, après avoir purgé une condamnation pour vol de pommes de terre.

L'auteur de cet acte a pris la fuite, mais a été reconnu pour avoir travaillé chez le sieur J.-B. Wattez au moment de son arrestation. C'est sans doute pour se venger de son patron chez qui il avait été pris, qu'il a accompli ce bris de clôture en cassant les portes, fenêtres et tout ce qui s'est trouvé sous sa main.

Concours de chiens ratiers. — Dans notre compte-rendu de concours de chiens ratiers de dimanche dernier, nous avons omis d'annoncer qu'une quête au profit de pauvres avait été faite; elle a produit 2 fr. 25.

De plus à l'issue de ce concours, deux lapins ont été mis en parc, la propriété de M. Bang a mis 2 ou 3 secondes pour en tuer un, tandis que le chien de M. Pennel a mis 20 secondes pour tuer le second.

C'est à Wasquehal que les lapins auront été sacrifiés dans les parcs jusqu'ici affectés à la destruction des rats. C'est un spectacle contre lequel nous protestons de toutes nos forces en en demandant l'interdiction immédiate.

CROIX

Bâtce. — Trois individus étant ivres se sont battus dimanche matin, vers 9 heures, rue Pasteur, devant de Mme Léonie Vanoye, rue de Lille, 25.

Dans la bagarre, ils ont cassé des vitres, la lumière et des carreaux.

Ces dégâts occasionnés par eux s'élèvent à 25 fr. environ.

M. Séguin, commissaire de police, avertit, dressa procès-verbal à charge des délinquants. Ce sont nommés Jules Cuvre, Alphonse Devos et Louis Van Hollebeck.

LILLE

Le feu, rue de l'Hôpital-Militaire

Hier soir, vers neuf heures, deux gardiens de la paix, de passage rue Gombert, aperçurent une fumée épaisse qui sortait du rez-de-chaussée du n° 7 de la rue de l'Hôpital-Militaire. Il s'y rendirent aussitôt et constatèrent que c'était un commencement d'incendie, qui se déclarait dans l'atelier de M. Corrillot, confiseur, fabricant de bonbons anglais.

On s'empressa de prévenir les pompiers et, peu après, arrivaient des pompes-à-vapeur de la caserne Melun et les dévidoirs des postes de l'Hôtel-de-Ville et de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Ces différents secours eut suffi pour enrayer la marche du sinistre et son rendre complètement maître en une demi-heure.

Les dégâts s'élèvent à environ 2000 fr. et sont couverts par les assurances.

Les secours étaient dirigés par M. Druez, chef de bataillon, et quelques officiers de pompiers.

Le service d'ordre était assuré par la police sous les ordres de MM. Marion, commissaire de service à la permanence, et Peclet, commissaire de police du 4e arrondissement.

Quant à la cause de l'incendie, elle n'est pas déterminée. Les uns supposent que des fourneaux ont pu communiquer le feu aux boiseries; les autres, qu'avant de quitter le travail, à huit heures, les ouvriers auront retourné les gris pour éteindre les feux et qu'une étincelle aura mis le feu à du bois qui était resté là dans la pièce.

Une enquête est ouverte.

Un infanticide. — Le 1 courant, la jeune Cécile Bouillon, 18 ans 1/2, bambrocheuse, demeurant Place des Quatre Chemins, 7, donnait le jour à un bébé frais et rose. Elle avait été faire ses couches à l'hôpital de la Charité.

Quelle ne fut pas la surprise de l'interne de service quand, le lendemain, il remarqua que l'enfant, qui la veille était vigoureux et lui se mère, ne donnait plus signe de vie. Il examina attentivement le petit cadavre, dont la face était violacée et tuméfiée et il ne lui fut plus possible de douter que la mort était due à une mainouvre criminelle, l'étouffement.

M. le commissaire de police du sixième arrondissement fut prévenu et après interrogatoire, drama procès-verbal qui fut envoyé au parquet.

Hier après-midi, M. Delaik, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Duparcq, se est transporté à la Charité, où il a procédé à l'interrogatoire judiciaire. A la suite de cette enquête, il a décerné contre Cécile Bouillon un mandat de dépôt; elle sera donc transférée, aussitôt guérie, à la maison d'arrêt.

Les vols. — Hélène Deroemmerie, 18 ans, servante, rue Saint-Jacques, 14, a été dérobée au parquet pour vol d'une paire de bottines et de cinq paires de pantoufles au préjudice de son patron, M. Hébert.

AVIS

aux personnes qui ont la vue faible

Les personnes qui ont la vue faible, myope, louche ou malade, apprendront avec plaisir le retour en notre ville de M. BROUILLARD, opticien-spécialiste de Paris.

M. BROUILLARD sera visible à l'Hôtel Terraille, à Roubaix, du 11 au 30 novembre.

9.10.11.12m.

LA VOGUE TOUJOURS CROISSANTE de l'excellent VIN de

Banyuls-Trilles

nous obige à mettre MM. les commerçants en mesure de pouvoir satisfaire à leur demande. Prix clairs et calculés au service journalier et à notre clientèle pour votre produit.

Enlevez l'étiquette sur la bouteille.

TRILLES Frères.

UN MONSIEUR offre gratuitement de guérir radicalement en trois jours ceux qui souffrent de maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, rhumes, toux, asthmes, glaires, pertes blanches, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes connus. Cette offre, dont on apprécie le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERCHERE, 3, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par retour du courrier en renvoyant les indications demandées. 6250

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 7 novembre

Dans ses audiences de ce jour, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

L'agresseur de M. Edouard Victor Hugo. — Dans l'affaire de l'agression dont M. Victor Hugo, 18 ans, 1/2, rue de l'Ecole, a été victime, Tonnelier Marcq en Barœul, disparu depuis hier soir à huit heures et demie.

M. Victor Hugo, rentrant chez lui, fut assailli par le sieur Wasselin, qui le frappa de coups de poing et le renversa de coups. Puis, comme les deux victimes sitiraient des passants, ils prirent la fuite.

M. Gernier, assez fortement blessé, subit une incapacité de travail de 10 jours.

Les témoins [illegible] sont entendus puis après, et déclarèrent se nommer Gustave Glorieux, Charles Dehéderez et Constant Sillière.

Après avoir entendu la plaidoirie de leur défenseur, Me Brackers d'Hugo, le tribunal condamne Glorieux à deux mois de prison, Dehéderez à trois mois et Sillière à quatre jours de la même peine.

Me Courant.

Conseil de guerre du 2e corps

Longuement Joseph-Emile, canonnier au 29e régiment d'artillerie, vole au préjudice de camarades. Deux ans de prison. Circonstances atténuantes admises. Leroy Désiré-Henri, soldat au 145e régiment d'infanterie, [illegible] fait [illegible] 2 ans de travaux publics. Quen in Louis-Ovide, soldat au 43e régiment d'infanterie, insubordination manifeste et publique. Cinq francs d'amende. Le Conseil a déclaré l'outrage public à la pudeur.

Nouvelles à la Main.

Quelques remarques en l'honneur de nos amis les Russes.

Dans le mot *Slave*, on trouve :

Salve. — Les salves n'ont pas manqué à leur arrivée et à leur départ.

Ave. — La salutation, ils la accueillis.

Sel. — Rappelant le pain et le sel qui leur ont été présentés, selon l'usage de leur pays, à titre de bienvenue.

Valse. — On ne s'est pas fait faute de valser en leur honneur au bal de l'Hôtel-de-Ville et au bal donné à son bord par l'amiral Avellan.

Vale (du latin). — Formule d'adieu : « Portez-vous bien ! »

Lasse (synonyme de *bête*!). — Les 1 ils sont partis.

Entre ténors !

— Moi, mon cher, ma Voix est tellement fraîche que mes amateurs s'enrhument à la salle !

— Et moi, mon bon, le volume de la mienne est tel, que je suis obligé de le mettre en tomes !

Mots d'enfants :

René, qui a d'avec mauvaises places, parle d'un ancien ami qui, au commerce, est toujours le premier dans tous ses compositions.

— Voilà, lui dit son père qui enseignant un brin de morale, voilà ton ami d'ami d'un jeune vedrais être le pare.

— Oh ! non ! je vais voir.

— Pourquoi ?

— Parce que son père est mort sergent au Tonkin.

Bruno Maison.

Gazette des Théâtres

La première des « Rois »

Lundi soir s'ouvrait à Paris le théâtre de la *Renaissance* sous la nouvelle direction de Sarah Bernhardt, avec les *Rois*, la pièce de M. Jean Lemaître dont on avait, en Belgique, et en Angleterre, annoncé il y a quelques jours l'interdiction.

Le public était nombreux et élégant.

Voici l'analyse de la pièce :

Le roi Christian XVI, souverain d'un Etat du centre de l'Europe cède son pouvoir à son fils Hermon, épouse de la princesse Wilhelmine. Le prince Hermon est initié dès le début à l'idée d'une réforme sur terre, de sorte que nous assistons à une partie de la vie et de la justice.

Le roi Christian XVI, souverain d'un Etat du centre de l'Europe cède son pouvoir à son fils Hermon, épouse de la princesse Wilhelmine. Le prince Hermon est initié dès le début à l'idée d'une réforme sur terre, de sorte que nous assistons à une partie de la vie et de la justice.

Le roi, au contraire, est une administrée et une ferraille [illegible] des pouvoirs royaux, du tentorats monarchique.

A la cour du prince Hermon se trouvent quelques [illegible] Frida de Thalberg; elle [illegible] l'émancipation du peuple et est également [illegible] de rêves d'égalité. Elle a été élevée par un [illegible] de la foi nouvelle, une nihiliste, femme [illegible], une sorte de Louise Michel.

Une manifestation populaire éclate, le prince Hermon est nommé de la bonté, son [illegible] [illegible] par le peuple. Le prince, à peine [illegible], ordonne à ses officiers d'en [illegible]. Aussitôt une fusillade commence.

Au troisième acte, le prince Hermon, qui est amoureux de Frida, qu'il a éloignée de sa Cour, va la rejoindre. Il y a là une scène d'amour très jolie, dans laquelle la princesse Wilhelmine, sœur de frère d'Hermon, surprend les amoureux. Elle tire sur sa rivale, et atteint son mari, qui meurt.

Au quatrième acte, le roi Christian extrêmement sur le trône. Il veut commencer la carrière de son fils et lui fait découvrir la vérité. Il appelle alors la princesse Wilhelmine à la régence et lui ordonne de marcher en tête du peuple et le peuple, en criant : « A bas la reine ! » acclame l'enfant roi.

Le même se passe dans un pays imaginaire que l'auteur a placé entre la Russie et l'Autriche. Cela permet d'amusants décors tantôt d'orientalisme et d'un luxe merveilleux. Ce luxe a, du reste, été prodigué.

La pièce comporte de nombreux personnages.

L'interprétation est remarquable : Mme Sarah Bernhardt est admirable dans le rôle de la princesse Wilhelmine. M. M. Guitry, Dorival, Ed. Noël, Mortimat des Mous, ainsi que Mlles Marcelle Voldey et Lucy Cotin.

La pièce est intéressante et étrange. Le public de la première l'a écoutée et lui a fait un succès d'estime ; mais il ne pourrait très bien que la vrai public n'y intéressât.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. — Buvette, 7 h. 1/2 — Rideau, 8 heures. — Représentation mensuelle subventionnée. — Entrée de faveur suspendue. Représentation exceptionnelle de l'opéra-comique — Jeudi 9 novembre 1892 :

MIGNON

Opéra-Comique en 3 actes et 4 tableaux, d'après Carré et Barbier, musique d'Ambroise Thomas.

1er tableau, Les Bohémiens — 2e tableau, Le boudoir de Frédéric — 3e tableau, l'ingénuité — 4e tableau, Le palais de Frédéric.

Bohémiens, bohémiennes, paysans, bourgeois, courtisans, seigneurs, dames, pages, etc.

Ballets bouffes, Grand ballet.

Prix des places : Loges et fauteuils, 4 fr. ; Fauteuils 3 fr. ; Premières, 2 fr. ; Secondes, 1 fr. 50 ; Premières réserves de côté, 1 fr. 25. Deuxièmes, 0 fr. 75.

Incomparable assortiment chez M. Jobé, rue de la Gare. Pour les phrases non numérotées s'adresser chez le pianiste, rue des Longues-Haies.

Saint-Cyr de Roubaix

De 7 heures

Mélanges, Lucien Montagne, rue Magenta, 20 — Lucien Dehaut, rue d'Enfer — Henri Desrousseaux, rue de la Perche — Jules Dassonville, Jules Dupont, Gilbert Gilles, rue d'Alma — Pierre Dhermes, rue de Mouslier, 61 — Suzanne Saint-Jean, Rue Blanchemaillé, 14 — Arthur Herlant, rue Desprez, 1 — Jules Vandepoutte, rue de la Gare — Frédéric Tiquerez, 14 jours, rue de la Vigne — Bernadette Vandenbos, 15 mois, rue Pasteur — Marie Brasart, 5 mois, rue de Dieu — Pierrette Dumortier, rue d'Alma — Henri Dupuis, 3 mois, rue de l'Hallain — Gabrielle Deprutère, 15 jours, rue de la

Paiement de Coupons du 7 novembre

Mariages. — Pierre Dubarry, rue du Tilleul — Léon Delassus, rue Jacquard, 11 — Alfred Desmyttère, rue de l'Ecole — Rose Bonpoulet, rue Neuve de Roubaix — Marie Gheldam, rue de la Lutte — Jean Carlon, rue de Gand — Louis Dubillot, rue Neuve.

Décès. — Emile Brisoux, 36 ans 3 mois, Blanc Seau.

Mariages. — Ernest : Arthur Feys, 26 ans et Marie Sergeant, 26 ans, tricoteuse.

Paiement de Coupons du 7 novembre

Mariages. — Marie Dubarry, rue du Tilleul — Léon Delassus, rue Jacquard, 11 — Alfred Desmyttère, rue de l'Ecole — Rose Bonpoulet, rue Neuve de Roubaix — Marie Gheldam, rue de la Lutte — Jean Carlon, rue de Gand — Louis Dubillot, rue Neuve.

Décès. — Emile Brisoux, 36 ans 3 mois, Blanc Seau.

Mariages. — Ernest : Arthur Feys, 26 ans et Marie Sergeant, 26 ans, tricoteuse.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en échange avec remise de versements à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Souscription complète de tous titres pour les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement. Coupons.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 novembre 1892.

Le marché est décidément orienté dans la direction de la hausse : nos Rentes continuent toujours la tête du mouvement.

Le 3 0/0 monte à 98 99.

Le 4 1/2 s'alourdit au fur et à mesure que le 3 0/0 s'élève et finit à 104 20.

Le 4 0/0 s'avance à 105.

L'extérieure est mieux tenue qu'on aurait pu le supposer après la baisse d'hier qui s'est [illegible] ensuite à la petite bourse, de gain, elle [illegible] à 93 1/8 après 93 5/8.

Parmi les établissements de crédit à noter la tendance à la hausse du titre le plus prospère du Crédit Foncier à 988.25.

Les obligations Foncières et Communales sont toujours activement recherchées.

Le Comptoir National d'Escompte ne se traite guère qu'au comptant où il est demandé à 465.

Le Crédit Lyonnais s'est échangé de 757 à 761.50.

La Société Générale conserve un courant régulier de transactions à 468.75.

L'action des Immeubles de France se tient à 66.

Le Parti du Travailleur du Patin Couchoud a des transactions à 125.

Ce titre se classe rapidement en raison des chances de plus-value qu'il paraît offrir.

L'obligation des Chemins Economiques est à 64.

Le Comptoir de change

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

Siège social : LILLE 20 bis, rue Nationale

Succursales : ROUBAIX 6, rue de la [illegible] VALENCIENNES, LILLE, LIVRY, Seine-et-Oise.

FAIT immédiatement et gratuitement sans déplacement et sans frais, sans [illegible] et sans [illegible] :

1° *Sans frais* les coupons : Russes, Hongrois, Autrichiens, Espagnols, Chemins de fer français, etc., etc.

2° Tous autres Coupons : Français et Etrangers, à toute époque avec [illegible] moyennant [illegible] de délai.

3° Tous titres remboursables.

Les opérations ci-dessus se font sans [illegible] aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Berlin, Londres, Amsterdam.

Ventes avec option de revente [illegible] à 3 francs